



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

REUNION DU MARDI 14 AVRIL 2026

(par voie électronique)

Président de la Commission : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-François CLEMENT, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

* * * * *

INFORMATIONS

* ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS EN CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

La Commission Régionale Sportive invite les clubs à consulter les tableaux des accessions et rétrogradations applicables à la fin de la saison 2025-2026.

Concernant les championnats Seniors, les clubs doivent se référer au communiqué du Conseil de Ligue en date du **08 novembre 2025** publié sur le site internet de la Ligue [en cliquant ici](#).

* PROGRAMMATION DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT

Lors de sa réunion en date du 17 janvier 2026 le Conseil de Ligue a décidé de finaliser la fin des championnats régionaux en programmant notamment les deux dernières journées des championnats SENIORS pour 2025-2026, à savoir :

* les rencontres des championnats régionaux **masculins R1** des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le **samedi à 17h00** ;

* les rencontres des championnats régionaux **masculins R2** des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le **samedi à 17h00** ;

* les rencontres des championnats régionaux **masculins R3** des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de la compétition, c'est-à-dire le **dimanche à 15h00**.

Ce communiqué du Conseil de Ligue précise aussi que « tous les matchs de toutes les poules d'un même niveau doivent se jouer le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, les commissions régionales peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ou toute autre raison dûment motivée, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end ».

* TRANSMISSION DE LA F.M.I.

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la F.M.I. est obligatoire. A titre exceptionnel et en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution disponible sur FOOTCLUBS.

Le délai de la transmission de la F.M.I. est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Le non-envoi ou l'envoi hors-délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant fixée pour cette saison à **75 Euros**.

* BAREMES DE PENALISATION

L'article 64.2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'en fin de saison un retrait de points au classement sportif des championnats régionaux est appliqué en fonction du nombre de points de pénalisation comptabilisés au classement du Fair-Play.

Ces dispositions de retrait de points sont de la compétence de la Commission Régionale des Compétitions qui jugera en première instance. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission Régionale d'Appel qui jugera en deuxième et dernier ressort.

Situation actuelle :

Les clubs ont la possibilité de connaître la situation actuelle – uniquement – de leurs équipes en formulant une demande par mail auprès du service compétitions de la Ligue.

*** PROTECTION DES OFFICIELS – PAUSES D'APAISEMENT (ou TEMPS MORTS) ET EXCLUSIONS TEMPORAIRES (ou CARTONS BLANCS)**

Dans sa réunion en date du 17 janvier 2026, le Conseil de Ligue a décidé, à titre expérimental, jusqu'en fin de saison 2026-2027, d'instaurer dès les matchs retour ou de la 2^{ème} phase de la présente saison et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en futsal) le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts).

La mise en place du dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors futsal) n'interviendra qu'au début de la saison 2026-2027

[Voir le communiqué en cliquant ici](#)

*** TERRAINS IMPRATICABLES**

Les Clubs qui reçoivent doivent faire tout leur possible pour que les rencontres se déroulent aux dates prévues. La Commission les invite à se conformer aux dispositions fixées à l'article 38 des R.G. de la Ligue (pages 30 à 32) concernant la procédure à respecter pour les reports de match et les sanctions encourues en cas de non-respect.

Il est opportun de rappeler qu'en cas de match reporté pour des raisons de fermeture des installations sportives municipales, le club recevant est tenu de faire parvenir à la Ligue la copie de l'arrêté municipal fixant l'interdiction d'utiliser ledit terrain et éventuellement préciser les installations qui pourraient être utilisées comme terrain de repli. De plus, **il appliquera toutes les procédures exigées pour prévenir les instances, les officiels et le club visiteur (se reporter au § 38.1.a).**

*** PORT D'UN BRASSARD PAR LES EDUCATEURS (Rappel)**

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs en Entraîneurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, l'obligation du port d'un brassard par les éducateurs des équipes est reconduite pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal) chaque éducateur responsable d'équipe a l'obligation de porter et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.

Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées. Les Délégués mentionneront le non-port sur leur rapport.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

Se référer aux dispositions prévues à l'article 31 des R.G. de la Ligue.

DOSSIER

REGIONAL 1 – Poule B:

*** Match n° 20174 .1 : F.C. D'ANNECY / F.C. VAULX EN VELIN du 08/11/2025 ;**

En application de la décision en date du 14 janvier 2026 de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F., la Commission Régionale de Discipline lors de sa réunion du 18 février 2026 a repris l'examen du dossier.

La Commission Régionale Sportive prend acte des décisions ainsi prononcées confirmant notamment le retrait de deux (2) points dont un (1) avec sursis au classement du F.C. VAULX EN VELIN pour mauvaise tenue des joueurs et bagarre générale tout en annulant la sanction semblable de retrait de points infligée le 26 novembre 2025 à l'équipe Seniors (2) du F.C. ANNECY.

COURRIER DES CLUBS

La Commission Régionale Sportive Seniors entérine les changements ci-après sollicités à ce jour par les clubs pour :

A / le week-end des 18-19 avril 2026 (additif-rectificatif)

REGIONAL 2 – Poule D :

* **F.C. CHASSIEU DECINES** (550008)

Le match n° 20667.2 : F.C. CHASSIEU DECINES (2) / F.C. DU FORON se disputera le samedi 18 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Romain Tisserand à **CHASSIEU** ;

REGIONAL 3 – Poule E :

* **AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE** (563727)

Le match n° 25123.2 : AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE / A.S. MISERIEUX TREVOUX (2) se disputera le samedi 18 avril 2026 à 17h00 (et non 19h30) au stade Municipal de **GRAMMOND** ;

B / le week-end des 25-26 avril 2026 :

REGIONAL 1 :

Poule A :

* **U.S. BLAVOZY** (518169)

Le match n° 20104.2 : U.S. BLAVOZY / LE PUY FOOT 43 AUVERGNE (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 17h00 au stade de Panassac à **BLAVOZY** ;

* **GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE** (560508)

Le match n°20103.2 : GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE (2) / Esp. CEYRAT se déroulera le dimanche 26 avril 2026 à 15h00 sur le terrain synthétique du stade Dubot à **TASSIN LA DEMI-LUNE** ;

* **U.S. MONISTROL SUR LOIRE** (504294)

Le match n° 20106.2 : U.S. MONISTROL SUR LOIRE / F.C. ESPALY se disputera le dimanche 26 avril 2026 à 15h00 au stade du Monteil à **MONISTROL SUR LOIRE** ;

* **U.S. SUCS ET LIGNON** (581280)

Le match n° 20107.2 : U.S. SUCS ET LIGNON / S.A. THIERS se disputera le dimanche 26 avril 2026 à 15h00 au stade Marcel Ouillon à **SAINT MAURICE DE LIGNON** ;

Poule B :

* **F.C. D'ANNECY** (504259)

Le match n° 20196.2 : F.C. D'ANNECY (2) / Ent. CREST AOUSTE se déroulera le samedi 25 avril 2026 à 17h00 sur le terrain synthétique du Parc des Sports à **ANNECY** ;

* **F.C. SAINT CYR COLLONGES AU MONT D'OR** (530052)

Le match n° 20197.2 : F.C. SAINT CYR COLLONGES AU MONT D'OR / F.C. RHONE VALLEES se disputera le dimanche 26 avril 2026 à 15h00 sur le terrain synthétique du stade des Combes à **SAINT CYR AU MONT D'OR** ;

* **F.C. VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS** (504256)

Le match n° 20198.2 : F.C. VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS (2) / A.S. CHAVANAY se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h30 sur le terrain synthétique du stade Pierre Montmartin à **GLEIZE** ;

REGIONAL 2

Poule A :

* **U.S. BEAUMONT** (508949)

Le match n° 20323.2 : U.S. BEAUMONT / A.S. DOMERAT se disputera le vendredi 24 avril 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du Complexe Sportif de l'Artière à **BEAUMONT** ;

* **SAUVETEURS BRIVOIS** (512835)

Le match n° 20266.2 : SAUVETEURS BRIVOIS / F.C. COURNON D'Auvergne se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade Louis Exbrayat à **BRIVES CHARENSAC** ;

* **R.C. VICHY** (508746)

Le match n° 20303.2 : R.C. VICHY / F.C. CHAMALIERES (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade Louis Daragon à **VICHY** ;

Poule B :

* **U.S. BRIOUDE** (520133)

Le match n° 20433.2 : U.S. BRIOUDE / F.A. LE CENDRE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade du Docteur Jalenques à **BRIOUDE** ;

* **F.C. CHATEL-GUYON** (520289)

Le match n° 20411.2 : F.C. CHATEL-GUYON / C.S. VOLVIC se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade de la Vouée à **CHATEL-GUYON** ;

* **Am. A. LAPALISSE** (506269)

Le match n° 20495.2 : Am. A. LAPALISSE / ROANNAIS FOOT 42 se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade Abel Chervier à **SAINT PRIX** ;

* **Ent. NORD LOZERE** (520389)

Le match n° 20453.2 : Ent. NORD LOZERE / Ac. S. MOULINS FOOT se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade de la Baisse à **SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE** ;

Poule C :

* **F.C. ANNONAY** (504343)

Le match n° 20547.2 : F.C. ANNONAY / L'ETRAT LA TOUR SPORTIF se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade Alain Dupuy à **ANNONAY** ;

* **C.S. LAGNIEU** (504391)

Le match n° 20545.2 : C.S. LAGNIEU / U.S. VILLARS se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Honneur à **LAGNIEU** ;

* **C.S. NEUVILLE SUR SAONE** (504275)

Le match n° 20548.2 : C.S. NEUVILLE SUR SAONE / OI. LYON SUD se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade Jean Oboussier à **NEUVILLE SUR SAONE** ;

* **OI. VILLEFONTAINE 2025** (528363)

Le match n° 20549.2 : OI. VILLEFONTAINE 2025 / HAUTS LYONNAIS (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade de la Prairie à **VILLEFONTAINE** ;

Poule D :

* **AIX F.C.** (504423)

Le match n° 20613.2 : AIX F.C. / F.C. ECHIROLLES se disputera le samedi 25 avril 2026 à 17h00 au stade Jacques Forestier à **AIX LES BAINS** ;

* **F.C. CLUSES SCIONZIER** (551383)

Le match n° 20612.2 : F.C. CLUSES SCIONZIER / STADE AMPLEPUISIEN se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Intercommunal à **CLUSES** ;

* **F.C. DU FORON** (548880)

Le match n° 20611.2 : F.C. DU FORON / TOUR SAINT CLAIR F.C. se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade Jean Moëne à **LA ROCHE SUR FORON** ;

* **A.S. DE MONTCHAT LYON** (523483)

Le match n° 20668.2 : A.S. DE MONTCHAT LYON / F.C. CHASSIEU DECINES (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade Marc Vivien Foé à **LYON** ;

Poule E :

* **AIN SUD** (548198)

Le match n° 26432.2 : AIN SUD / E.S. RACHAIS se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade du Forum des Sports à **SAINT MAURICE DE BEYNOST** ;

* **EYBENS O.C.** (546478)

Le match n° 26429.2 : EYBENS O.C. / OI. SALAISE RHODIA se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Roger Journet à **EYBENS**.

REGIONAL 3

Poule A :

* **Esp. CEYRAT** (529030)

Le match n° 24442.2 : Esp. CEYRAT (2) / U.S. VENDAT-BELLERIVE-BRUGHEAS se disputera le samedi 25 avril 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade Olivier Vernadal de **CEYRAT** ;

* **DOMES SANCY FOOT** (563697)

Le match n° 24439.2 : DOMES SANCY FOOT / Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL se disputera le samedi 25 avril 2026 à 20h00 au stade municipal à **NEBOUZAT** ;

* **U.S. MURAT** (506350)

Le match n° 24443.2 : U.S. MURAT / Am. S. BELBEXOISE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 17h00 au stade Jean Jambon à **MURAT** ;

* **A.S.C. SAINT GERMAIN DES FOSSES** (506298)

Le match n° 24444.2 : A.S.C. SAINT GERMAIN DES FOSSES / U.S. ISSOIRE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade des Iles à **SAINT GERMAIN DES FOSSES** ;

Poule B :

* **AMBERT LIVRADOIS SUD** (564515)

Le match n°24508.2 : AMBERT LIVRADOIS SUD / F.C. COMMENTRY se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade Municipal d'**AMBERT** ;

* **A.S. CLERMONT SAINT JACQUES** (525985)

Le match n° 24607.2 : A.S. CLERMONT SAINT JACQUES / U.S. FONTANNES se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade de l'Espérance St Jacques à **CLERMONT-FERRAND** ;

* **MONTLUCON FOOT** (550852)

Le match n° 24564.2 : MONTLUCON FOOT (2) / A. OUVOIMOJA se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade des Ilets à **MONTLUCON** ;

* **A. VERGONGHEON-ARVANT** (506371)

Le match n° 24543.2 : A. VERGONGHEON-ARVANT / S.C. LANGOGNE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade Joseph Pelissero à **VERGONGHEON** ;

Poule D :

* **U.S. SAINT GALMIER CHAMBOEUF SPORTS** (563840)

Le match n° 24905.2 : U.S. SAINT GALMIER CHAMBOEUF SPORTS / U.S. ECOTAY MOINGT se disputera le samedi 25 avril 2026 à 18h00 au stade de Champvert à **CHAMBOEUF** ;

* **A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON** (552955)

Le match n° 24927.2 : A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON / F.C. PONTCHARRA SAINT LOUP se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade la Madeleine à **MONTBRISON** ;

* **F.C. VELAY** (581803)

Le match n° 24879.2 : F.C. VELAY / F.C. COURNON D'AUVERGNE (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade Guy Roux à **SAINT PAULIEN** ;

Poule F :

* **F.C. CHABEUIL** (519780)

Le match n° 25374.2 : F.C. CHABEUIL / F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 20h00 au stade Gaston Barde à **CHABEUIL** ;

* **C.S. MEGINAND** (580613)

Le match n° 25373.2 : C.S. MEGINAND / Ent. CREST AOUSTE (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade des Docteurs Mérieux à **MARCY L'ETOILE** ;

Poule G :

* **F.C. DOMBES BRESSE** (553366)

Le match n° 25459.2 : F.C. DOMBES BRESSE / O. VILLEFONTAINE 2025 (2) se disputera le samedi 25 avril 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade de l'Europe à **CHATILLON SUR CHALARONNE** ;

* **E.S.B. FOOTBALL MARBOZ** (521795)

Le match n° 25458.2 : E.S.B FOOTBALL MARBOZ / OI. RILLIEUX se disputera le samedi 25 avril 2016 à 18h00 au stade Fernand Piguél à MARBOZ ;

* **OI. SAINT MARCELLIN** (504713)

Le match n° 25463.2 : OI. SAINT MARCELLIN / SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 au stade de la Saulaie à **SAINT MARCELLIN** ;

Poule H :

* **F.C. ECHIROLLES** (515301)

Le match n° 25582.2 : F.C. ECHIROLLES (2) / F.C. COTIERE LUENAZ se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Alice Milliat à **ECHIROLLES** ;

* **LYON FOOTBALL F.C.** (505605)

Le match n° 25545.2 : LYON FOOTBALL F.C. / F.C. PLAINE TONIQUE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Georges Vuillermet à **LYON** ;

* **F.C. SEYSSINS** (530381)

Le match n° 25549.2 : F.C. SEYSSINS / F.C. MENIVAL se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Jean Beauvallet à **SEYSSINS** ;

Poule I :

* **F.C. BELLE ETOILE MERCURY** (527005)

Le match n°25698.2 : F.C. BELLE ETOILE MERCURY / F.C. COLOMBIER-SATOLAS se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade de la Grillette à **MERCURY** ;

* **E.S. SEYNOD** (527005)

Le match n° 25636.2 : E.S. SEYNOD / A.J. AT. VILLENEUVE GRENOBLE se disputera le samedi 25 avril 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Max Decarre à **SEYNOD** ;

C / le Jeudi 30 Avril 2026 :

REGIONAL 3 – Poule D :

* **SAINT ETIENNE COTE CHAUDE** (500430)

Le match n° 24930.2 : SAINT ETIENNE COTE CHAUDE / SOUS ECOLES LAIQUES SAINT PRIEST se déroulera le jeudi 30 avril 2026 à 20h00 au stade Auguste Dury à **SAINT ETIENNE** ;
(match initialement programmé au 03 mai 2026).

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président de la Commission

Secrétaire